

Externalisation de l'infirmier(e) d'entreprise



Les enjeux pour votre entreprise

Réglementaires : mise en conformité de votre entreprise par rapport à vos obligations en matière de santé et de sécurité au travail.

Humains : sécurité et santé au travail, organisation de la réponse médicale de première urgence.

Prévention : réduction de l'absentéisme et des maladies professionnelles, réduction du taux d'accident du travail par des actions de prévention menées en collaboration avec le responsable des ressources humaines et le médecin du travail

Economiques : maîtrise des coûts en déléguant la gestion de l'activité paramédicale à un professionnel de la santé.

1er service social et infirmier aux Antilles-Guyane, SOS Ecoute/ SSIEAG est une structure dédiée à la mise en place de solutions de gestion externalisée de l'infirmierie d'entreprise.

En nous confiant la gestion de votre infirmerie d'entreprise, votre société prend en main la santé de ses collaborateurs et vos managers peuvent se concentrer sur le cœur de leur métier. Notre prestation permet de gagner en efficacité, en sécurité et en sérénité.

Si votre entreprise compte plus de 200 salariés sur un site de production industrielle, ou plus de 500 salariés pour les entreprises tertiaires, vous êtes concernés (art. R4623-32/33/34 du Code du travail).

Nos personnels de santé interviennent au sein de votre établissement sous la responsabilité du médecin du travail afin de prendre en charge les soins courants, gérer les situations de santé, mettre en œuvre les actions de Prévention au travail et aider à l'organisation des visites médicales.





NOTRE PRESTATION

SOS Ecoute offre une large gamme de services pour la gestion de votre infirmerie en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines et le médecin du travail de votre entreprise.

- Recrutement, management et gestion des carrières des personnels infirmiers affectés sur le site
- Encadrement administratif de la prestation par notre direction
- Pilotage, gestion et reporting de la prestation. En option, mise à disposition de solutions logicielles.
- Télé-consultation médicale : en l'absence du médecin du travail, nos personnels infirmiers peuvent contacter notre médecin relais à tout moment



Les 

SOS ECOUTE


*Service social
interentreprises*

- + Nos télé-consultations avec notre médecin relais sécurisent l'intervention de notre personnel infirmier et peuvent permettre la délivrance d'une prescription médicale. Les urgences absolues restent traitées par l'appel au 15.
- + Nos prestations sont couvertes par notre assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- + Actions collectives de prévention et sensibilisation en santé publique et santé au travail
- + Nous gérons les carrières de nos personnels en leur permettant d'intégrer des formations dans le domaine de la santé en entreprise.
- + Entretiens infirmiers, Gestion de l'infirmerie, participation aux soins de secours
- + Notre coordonateur médical supervise l'activité médicale, il est l'interlocuteur privilégié de votre médecin du travail en cas de nécessité.
- + Services multiples pour vos salariés : assistants sociaux du travail-psychologues du travail-référents handicap- ergonomes-osthéopathes-conseillère en économie sociale et familiale

contact@social-inter.com
05 90 26 46 17
06 90 13 32 73

19 rue Nouvelle MONCEAU
94170 Le Perreux-sur-Marne

SOS ECOUTE


*Service social
interentreprises*

Rejoignez-nous

